

La FHF prend acte des annonces de la Ministre mettant fin aux directives de fermetures de lits

La Fédération Hospitalière de France prend acte du communiqué de la Ministre de la Santé paru ce matin par lequel elle indique qu'aucun plan national de fermeture de lits n'est actuellement conduit en France.

Cette position ministérielle acte une évolution très significative par rapport au plan triennal de maîtrise des dépenses de santé et à ses objectifs, notamment capacitaires, déclinés au niveau national par les orientations du COPERMO et, dans chaque région, par les ARS.

Cette nouvelle politique rejoint la position constante de la FHF qui a toujours dénoncé les approches quantitativistes faisant de la fermeture de lits, notamment de médecine, une priorité. L'approche par les lits est en effet depuis longtemps éculée et les responsables hospitaliers sont engagés au dépassement de ces logiques et à penser l'offre de soins en fonction des besoins de santé plutôt que des capacités.

En conséquence, la FHF attend donc aujourd'hui des pouvoirs publics qu'ils donnent des consignes fermes aux Agences Régionales de Santé afin que prennent fin les injonctions qui sont actuellement adressées aux établissements pour qu'ils procèdent à des fermetures de lits d'ici 2017. Cette politique a notamment eu des conséquences lourdes pour l'offre de proximité et l'offre de soins de suite.

Sur le terrain, les acteurs hospitaliers sont pleinement mobilisés dans une logique d'efforts d'efficience, dans le développement des alternatives à l'hospitalisation, dans le renforcement des prises en charge ambulatoire et ce sont bien ces approches qui doivent être soutenues par les autorités de tutelle.

Dans la suite des annonces de la Ministre, la FHF vient d'appeler ses adhérents à lui faire remonter toutes les injonctions des ARS se traduisant par des fermetures de lits a priori et non portées par des projets médico-soignants. Dans les prochains jours, elle portera, à l'inverse, une synthèse d'exemple de projets s'inscrivant dans une logique partagée avec les acteurs de terrain.